

Collège au cinéma

est une action pédagogique, artistique et culturelle qui permet un apprentissage du regard et une ouverture sur le monde, en proposant des projections en salle de cinéma, l'étude de films en classe ainsi que la rencontre avec des professionnels et des artistes.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants. Elle s'inscrit dans le temps et le calendrier scolaires et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement.

Le professeur documentaliste, qui concourt à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement et à sa mise en œuvre, a toute sa place dans le dispositif, ainsi que les personnels de vie scolaire dans leurs missions d'animation éducative.

Cinémas 93 prend en charge intégralement la logistique, l'accompagnement pédagogique et, le cas échéant, les transports en commun ou les transports en autocar. Chaque collège sera affecté dans la mesure du possible au cinéma le plus proche ou le plus facile d'accès.

Les collèges et/ou les élèves prennent en charge le paiement des billets d'entrée au cinéma.

Le prix des places est fixé à 2,50 € par élève et par film (10 € par élève par année).

POUR INSCRIRE UNE OU PLUSIEURS CLASSES

Quand ?	Qui ?	Comment ?
Jusqu'au 13 septembre 2019	Étape 1	L'enseignant coordinateur (un par collège)
	Étape 2	Le chef d'établissement (GAIA)
	Étape 3	L'enseignant coordinateur et le chef d'établissement (signature)

Il demande **en ligne** l'inscription de son collège (en respectant la limite du nombre de classes) sur **cinemas93.org**
Actions éducatives > Collège au cinéma

Doit inscrire à la formation au moins 1 enseignant par établissement sur GAIA

L'enseignant retourne à Cinémas 93 la **convention** de partenariat signée par le chef d'établissement

Chaque collège peut inscrire un nombre de classes proportionnel à la taille de l'établissement, selon que l'effectif total du collège se situe entre 200 et 400 élèves (2 classes maximum), entre 400 et 600 élèves (3 classes), entre 600 et 800 élèves (4 classes) ou plus de 800 élèves (5 classes); une classe supplémentaire est envisageable pour les établissements classés REP+, sous réserve des places disponibles.

Le stage de formation est inscrit au Plan Académique de Formation et dure 3 jours (les 10, 14 et 17 octobre). Les inscriptions sont collectives et effectuées uniquement sur GAIA par le chef d'établissement (saisie entre le 2 et le 13 septembre). Une convocation émanant de la DAFOR est envoyée à chaque enseignant inscrit. Le stage permet de voir tous les films au programme et d'acquies des compétences dans le domaine cinématographique et sur les œuvres programmées, grâce aux interventions de spécialistes de l'image. Une réunion de bilan du dispositif sera organisée en fin d'année scolaire pour mettre en partage les pratiques. La participation est obligatoire pour les enseignants coordinateurs (un par collège).

CINÉMAS 93

87 BIS RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL

www.cinemas93.org

CONTACT

Xavier Grizon – Tél. : 01 48 10 21 26

Email : xaviergrizon@cinemas93.org

Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis est un dispositif d'éducation à l'image initié par le Département de la Seine-Saint-Denis, coordonné par Cinémas 93, en partenariat avec le CNC, la DRAC Ile-de-France, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, le Rectorat de Créteil et les salles de cinémas de Seine-Saint-Denis.



CINÉMAS 93

Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis

2019
2020

Gasherbrum, la montagne lumineuse de Werner Herzog

© deuxpointdeux.com



Panic sur Florida Beach
de Joe Dante



Frankenstein
de James Whale



L'esprit de la ruche
de Victor Erice



Alamar
de Pedro Gonzalez-Rubio



La Soufrière
de Werner Herzog



Gasherbrum, la montagne lumineuse
de Werner Herzog

Le plan départemental Culture et Art au Collège vient de fêter ses dix ans tandis que *Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis* a déjà soufflé ses vingt bougies ! Les années passent et la pérennité de ces dispositifs montre qu'ils restent de précieux outils de partenariat, de collaboration et d'ouverture culturelle alliant approches pédagogiques et artistiques. Pensées en lien avec les singularités de notre territoire, ces actions sont à présent très identifiées. Loin d'être figées, elles sont un terrain propice à l'expérimentation et sont en prise directe avec les évolutions de la société. C'est avec la volonté de renforcer son action en matière d'éducation artistique et culturelle que le Département a engagé avec les associations Cinémas 93, Citoyenneté Jeunesse, Côté Court et Périphérie la création d'un pôle image qui abordera la question des images tant dans leur portée artistique que dans une dimension d'éducation citoyenne. Ses premières actions seront mises en œuvre dès la rentrée 2019 et concerneront largement les collégiens.nes.

Grâce à *Collège au Cinéma*, les élèves sont accompagné.es dans leur découverte des esthétiques cinématographiques par les équipes pédagogiques et les acteurs culturels locaux, et s'approprient ainsi un langage commun, une expérience sensible individuelle et se familiarisent avec la prise de parole en public.

La thématique retenue pour l'année scolaire 2019-2020 s'articule autour des « tremblements de paysage » et amènera les élèves à découvrir des « cas de force majeure » traités cinématographiquement de manière singulière. Les ascensions de *Werner Herzog*, *Alamar* ou *Panic sur Florida Beach* sont autant de propositions où le paysage devient un personnage à part entière. Agnès Varda avait cette phrase qui résonne avec ce programme dont ne manqueront pas de s'emparer nos collégiens.nes : « *Si on ouvrait des gens, on trouverait des paysages. Si on m'ouvrait moi, on trouverait des plages.* »

Avec Mériem Derkaoui, vice-présidente en charge de la culture, et Emmanuel Constant, vice-président en charge de l'éducation et de l'éducation artistique et culturelle nous souhaitons que cette nouvelle édition puisse être porteuse d'échanges collectifs et d'émotions personnelles pour chaque collégien.ne.

Stéphane Troussel
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

DÉROULEMENT

- > Les classes assistent à un minimum de **4 projections** de films en salle de cinéma.
- > Pour chaque film, un **dossier** est distribué aux enseignants et une **fiche** aux élèves.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- > Les enseignants bénéficient d'un stage de **formation** de 3 jours (inscrit au PAF).
- > Des **cahiers de bord**, permettent le suivi pédagogique et l'évaluation du projet, sont à remplir par les enseignants.
- > Une **réunion d'évaluation** avec tous les partenaires est organisée en **fin d'année scolaire**.
- > Le **site Internet** présente des informations sur le programme, des ressources (sons, texte, images) et des pistes pédagogiques : www.cinemas93.org

ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

- > Les enseignants et les élèves ont la possibilité de bénéficier à tout moment dans l'année d'une **5^e séance** optionnelle, permettant une rencontre avec des artistes et professionnels du cinéma, en classe ou dans l'une des salles de cinéma du département, en prolongement de la programmation (sur inscription volontaire de l'enseignant).

Une carte *Collège au Cinéma* permet aux élèves de fréquenter toutes les salles de cinéma associatives ou publiques de la Seine-Saint-Denis à un tarif préférentiel.

Retrouvez la liste de ces salles sur www.cinemas93.org

LE PROGRAMME DE FILMS 2019/2020 : TREMBLEMENTS DE PAYSAGE

Menace nucléaire, éruption volcanique, guerre civile, orage violent et autres « cas de force majeure » peuvent être des éléments-moteurs et spectaculaires de la dramaturgie cinématographique; on y trouve matière à analyser les films à travers le scénario mais aussi l'atmosphère, le décor, les cadrages, montages, sons et lumières... *Collège au Cinéma* vous propose un voyage pluridisciplinaire à travers différents genres et époques cinématographiques, un programme qui permet en outre de s'interroger avec les élèves sur l'effet que produit le cinéma sur les spectateurs, par la puissance de son dispositif – des ombres sur un écran –, ou par les mythes qu'il contribue à ériger.

Au premier et second trimestre les films sont communs à tous les niveaux.
Au troisième trimestre, les enseignants ont le choix entre *Alamar* (conseillé 6°/5°) et *Les Ascensions d'Herzog* (conseillé 4°/3°)

TRIMESTRE 1

***Panic sur Florida Beach* de Joe Dante, 1993 – États-Unis – 1h39**

Octobre 1962, les Loomis vivent à Key West, une île au bout de la Floride, face à Cuba où l'Union soviétique vient d'installer des missiles. Lawrence Woolsey, un réalisateur ambitieux, arrive et lance une campagne de publicité autour de son film *Mant*.

TRIMESTRE 2

***Frankenstein* de James Whale, 1931 – États-Unis – 1h11**

Défiant la puissance divine, le docteur Frankenstein décide de créer un être humain à partir de morceaux épars de cadavres collectés dans les cimetières. La créature est bientôt animée par l'électricité de la foudre que capte une machine.

***L'esprit de la ruche* de Victor Erice, 1973 – Espagne – 1h37**

Un village d'Espagne en 1940, peu de temps après la fin de la guerre civile. Un cinéma itinérant projette *Frankenstein* face à des villageois fascinés. Ana, 8 ans, se révèle totalement envoûtée par ce monstre terrifiant. Rapidement, elle prétend avoir vu rôder l'esprit de la créature dans les environs du village...

TRIMESTRE 3

AU CHOIX :

6°/5° > *Alamar* de Pedro Gonzalez-Rubio, 2009 – Mexique – 1h10

Jorge, un pêcheur mexicain, et Roberta, une scientifique italienne, ont donné naissance à Natan. Mais ils se séparent et le petit garçon reste vivre avec sa mère à Rome. Âgé de cinq ans, il vient passer ses vacances avec son père et son grand-père au Mexique, au large de la barrière de corail de Chinchorro.

OU :

4°/3° > *Les Ascensions* de Werner Herzog, 1976 et 1985 – Allemagne – 1h17

***La Soufrière* – 1976 – 31 min**

En 1976, Werner Herzog se rend sur l'île de la Guadeloupe alors que le volcan de La Soufrière, toujours en activité, menace d'entrer en éruption.

***Gasherbrum, la montagne lumineuse* – 1985 – 46 min**
Les alpinistes Reinhold Messner et Hans Kammerlander, entreprennent l'ascension de deux sommets de l'Himalaya.